

## PRÉREQUIS

**Admission Post Bac+3** : Avoir validé un DCG, un DECF, un master délivré en France ou dans un autre état membre de l'espace Européen ou être titulaire d'un titre et/ou diplôme admis en dispense du DCG.

**Admission parcours individualisé** : Avoir validé un certain nombre d'UE après passage de l'examen ou dispenses

## CERTIFICATION VISÉE

Le DSCG est un diplôme délivré par l'Etat qui permet l'obtention de 120 crédits E.C.T.S et confère le grade de Master.

## DURÉE DE LA FORMATION

2 ans

## DISPOSITIFS DE FORMATION POSSIBLES

Contrat d'apprentissage - Contrat de professionnalisation - Formation initiale

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les savoirs et méthodes permettant de :

- Maîtriser les techniques d'encadrement et de management dans une optique de direction de service gestion et finance d'entreprise ou d'expertise comptable en cabinet
- Consolider les savoirs et méthodes liés à la gestion juridique, fiscale et sociale
- Acquérir les connaissances et outils du management de la comptabilité, du contrôle de gestion et des systèmes d'information
- Acquérir les savoirs et méthodes liés à l'analyse et à la synthèse : consolidation, décomposition, interprétation, exploitation des données transversales
- Acquérir les savoirs et méthodes d'audit et de contrôle des comptes

## MÉTIER VISÉS

- Chef de mission
- Contrôleur budgétaire
- Contrôleur financier
- Contrôleur de gestion
- Analyste financier
- Auditeur comptable et financier
- Consolideur
- Responsable comptable
- Directeur des services comptables

### VALEUR AJOUTÉE DE L'ÉTABLISSEMENT : « Croire en la valeur de chacun »

Satisfaction accompagnement pédagogique : (Items évalués : disponibilité, écoute, réactivité, équipements) 86 %

Apprenants issus des QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) :  
- Global : 15 %  
- Apprentissage : 22 %  
(Moyenne enseignement supérieur en apprentissage Région Ile de France : 10 %)

## STATISTIQUES DSCG 2020

**TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN** : 108 répondants sur 111 apprenants – 65 répondants sur 67 apprentis

	UE1	UE2	UE3	UE4	UE5	UE6	UE7
Taux national	33%	40%	36%	25%	68%	64%	83%
Taux global	71%	72%	61%	67%	78%	69%	81%
Taux apprentis	70%	73%	58%	72%	73%	67%	78%

### TAUX DE POURSUITE D'ETUDES

Global : 11% - sur 57 apprenants, 6 poursuites  
Apprentissage : 13% - sur 39 apprentis, 5 poursuites

### TAUX D'INSERTION GLOBAL DANS L'EMPLOI À 6 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU TITRE

Global : 89% - sur 57 apprenants, 51 insertions  
Apprentissage : 87% - sur 39 apprentis, 34 insertions

### TAUX D'INTERRUPTION DES APPRENANTS EN COURS D'ANNÉE

Global : 8% - sur 120 apprenants, 9 ruptures  
Apprentissage : 9% - sur 73 apprentis, 6 ruptures

## MODALITÉS D'ADMISSION - RENTRÉE SEPT/OCT 2022

1

↓  
DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER EN 5 MINUTES  
(par courrier ou en ligne)  
sur : [www.igefi.net](http://www.igefi.net)

2

↓  
JURY  
Admissibilité  
(sélection sur dossier)

3

↓  
CONCOURS  
Dans l'un de nos  
4 campus  
(toutes les épreuves sont  
sur la même journée)

4

↓  
JURY

5

↓  
ADMISSION

Suite aux épreuves d'admission, la réponse est donnée sous 1 semaine après la délibération du jury.

Rentrée sept/oct 2022  
Dernière mise à jour : 24/08/2021

## PROGRAMME

### PROGRAMME 1ERE ANNÉE :

#### UE1 – Gestion juridique, fiscale et sociale

- L'entreprise et son environnement
- Le développement de l'entreprise
- Le financement de l'entreprise
- De l'entreprise au groupe
- La pérennité de l'entreprise
- Les associations et autres organismes à but non lucratif

#### UE2 – Finance

- La valeur
- Diagnostic approfondi
- Évaluation de l'entreprise
- Investissement et financement
- La trésorerie
- Ingénierie financière

#### UE4 – Comptabilité et Audit

- Opérations de restructurations
- Normes internationales
- Comptes de groupe
- Audit

### PROGRAMME 2EME ANNÉE :

#### UE3 – Management et contrôle de gestion

- Modèles d'organisation et contrôle de gestion
- Management stratégique
- Conduite du changement
- Management des ressources humaines et des compétences

#### UE5 – Management des systèmes d'information

- Gouvernance des systèmes d'information
- La gestion de projets SI
- Les systèmes d'entreprise
- Gestion de la performance informationnelle
- Architecture et sécurité des systèmes d'information
- Audit du système d'information, conseil et reporting

#### UE6 – Anglais des affaires

- Finance
- Accounting and auditing
- Governance and corporate social responsibility
- Information systems and new technologies
- Management, Human Ressources and Strategy
- Production
- Marketing

#### UE7 – Mémoire professionnel

- Recherche d'information
- Présentation des documents techniques et professionnels
- Méthodologie de la recherche de gestion

#### UE8 – Langue vivante étrangère (facultative)

## MÉTHODES MOBILISÉES

Pour chaque UE, les apprenants suivent des enseignements en présentiel complétés par des parcours en e-learning.

La formation allie la transmission des connaissances et les mises en situations professionnelles grâce à des cas pratiques animés par des formateurs, experts dans leur domaine. Les périodes en entreprise participent à l'acquisition des compétences professionnelles.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le DSCG est composé de 7 unités d'enseignement (UE) et d'1 UE facultative, chacune correspondant à une épreuve :

- 5 épreuves écrites
- 2 épreuves orales

La formation est validée par des examens d'Etat chaque année : l'inscription se fait UE par UE, à raison de 3 à 4 UE par an. Des contrôles continus permettent d'encadrer l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires au passage de l'examen d'Etat.

Des partiels sont organisés pour mettre les apprenants en situation d'examen.

Un parcours individualisé est possible selon la situation du candidat (diplôme obtenu ou UE validées) lors de son inscription.

## TARIFS

Frais de dossier : 50 €\*

### FORMATION INITIALE

- Scolarité :
  - 1ère année : 7 920 € / an
  - 2ème année : 6 908 € / an

### FORMATION ALTERNANCE

- Apprentissage : 8 818 € / an
- Contrat de professionnalisation :
  - DSCG 1 : 8 576 €
  - DSCG 2 : 7 424 €
- Parcours individualisés : devis selon nombre d'UE à passer

\*Formation en alternance : les frais de dossier seront remboursés après la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Dans le cadre d'un contrat en alternance, les frais de formation sont pris entièrement en charge par l'entreprise d'accueil. L'apprenant n'a donc pas de reste à charge à régler.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est à disposition sur demande.

Tous nos campus sont aménagés pour accueillir des personnes en situation de handicap.

Toutes les adaptations nécessaires seront étudiées afin de rendre la formation accessible aux personnes présentant un handicap.

Contact référent handicap :